

VILLE APPRENANTE

Depuis janvier 2017, **Mantes-la-Jolie** a adhéré au réseau **Villes Apprenantes** de l'Unesco avec pour ambition de développer l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Elle est la seule Ville française, avec Clermont-Ferrand, membre de ce réseau mondial.

Tous les deux ans, les membres doivent présenter un rapport d'avancement détaillant la mise en œuvre de leur projet de Ville apprenante.

Voici quelques exemples récents traduisant la mobilisation des acteurs locaux :

- - Les actions novatrices des associations emblématiques de la « **Ville apprenante** », telles que « **Sigma F** (Révisions du baccalauréat) » ou « **Enjoy** » (promotion de la culture).
- - L'éligibilité de la Ville au label « **Cité éducative** » qui vise à adapter le fonctionnement des organisations (école, structures municipales, associations, parents...) pour permettre la réussite éducative des jeunes de 0 à 24 ans. Le travail amorcé grâce à la Ville apprenante conjugué à la Réussite éducative et aux actions jeunesse, ont largement contribué à cette éligibilité.
- - L'ouverture d'un nouveau collège à Mantès-la-Jolie, construit par le Département des Yvelines, dont l'ambition est « **d'apprendre en autonomie et en interaction** ».
- - L'implantation de « **l'Ecole Française des femmes** » à Mantès-la-Jolie et les ateliers Socio-Linguistiques (ASL) pour l'apprentissage du français à des adultes.
- - L'opération « **Citoyen dans ma Ville** », qui permet à des jeunes de bénéficier d'une aide financière à la réalisation d'un projet en échange d'un bénévolat de 20 heures au sein d'une association mantaise.
- - Choisis ton futur, le partage d'expériences des étudiants bénéficiaires de la Bourse « **Mantes + étudiants** » en direction des collégiens.
- - La requalification en cours du Square Brioussel-Bourgeois (terrasse de lecture autour de la médiathèque).